

Réduire de 75 % à 50 % la part du nucléaire d'ici 2025. Quelles conséquences pour le pays ?

Copie-Résumé de publication de Georges SAPY * (Ingénieur AM et ESE) du 23 octobre 2017

(1 GW = 1.000 MW = 1 milliard de watts... 1 MW = 1.000 KW ... 1 KW = 1.000 W.....1 Md € = 1 milliard d'euros)

23 septembre 2018

ETUDE SOMMAIRE * de la mise en œuvre des dispositions de la L.T.E.C.V. (loi de transition énergétique pour la croissance verte), précisée par la P.P.E. (programmation pluriannuelle de l'énergie) pour les seules énergies renouvelables éolienne et photovoltaïque, prenant en compte à titre d'hypothèse de travail, les récentes déclarations du Ministère de la Transition énergétique et solidaire, à savoir l'arrêt de 17 réacteurs nucléaires type 900 MW (d'ici 2025) .

. Cette analyse partant du système électrique français et donnant priorité à la baisse des émissions de CO2, fait apparaître des conséquences extrêmement négatives en termes :

1 - De sécurité d'alimentation du pays en électricité, notamment lors des périodes des fortes pointes hivernales de consommation.

. Compte tenu de l'incapacité de l'électricité intermittente de fournir une puissance garantie lors des périodes critiques, la perte de 16 GW nucléaires (*consécutives à l'arrêt de 17 réacteurs*) serait d'autant plus problématique que le parc fossile thermique se réduirait presque à néant (0,7 GW) perdant 8 GW (5 de fioul et 3 de charbon)...*déjà réduit au ¼ (Aramon, Porcheville, Cordemais...)* Il faudrait construire, en urgence environ 20 GW de secours de turbines au gaz (*moins polluant !*) pour éviter de mettre la France dans le noir (black out) 3 à 4 fois par hiver !...*inacceptable.*

. Fermer inconsidérément des capacités nucléaires, dans les années à venir, ferait courir des risques extrêmement importants à la sécurité d'alimentation de notre pays...*y réfléchir (Linky, la solution ?)*

2 - Economiques et Financiers :

. Des investissements supplémentaires lourds estimés entre 52 et 63 milliards d'euros (selon option P.P.E.) pour construction des moyens éoliens, photovoltaïques et secours au gaz (*fossile !*)

. Ces investissements ne permettraient pas de retrouver totalement la perte des 16 GW nucléaires et il manquerait environ 10 % de production annuelle, qui jadis étaient destinés à nos exportations : une perte de rentrée financière pour le commerce extérieur d'environ 1,5 Mds € /an.

. Si l'on rajoute l'importation des parties « nobles » des éoliennes terrestres et des panneaux photovoltaïques (*toutes importées d'Allemagne, Danemark, Espagne et Chine*) et l'importation du gaz naturel (!) pour les moyens appoint/secours, notre balance commerciale subirait encore une aggravation de son déficit d'environ 5 Mds €/an.(*soit un total négatif de 6,5 milliards € par an !*)

. Tous ces importants investissements évoqués ci-dessus se traduiraient par une production d'électricité très chère dépassant les 100 € / MWh...à comparer aux 33 € / MWh pour le nucléaire « prolongé » (grand carénage).

. Sauf modification radicale des mesures actuelles de subventions publiques, la majeure partie de cet énorme surcoût de production, une fois encore, serait payée par le consommateur au travers de la C.S.P.E.(contribution au service public d'électricité) sur sa facture d'électricité et autres mesures fiscales...et le montant cumulé, de subventions en fin de contrats en cours, dépasserait 100 Mds € ! selon les prévisions de la C.R.E . (commission de régulation de l'énergie)...*une folie ruineuse!*

. Dans un Etat de droit, arrêter des installations en état de marche, par décision politique, ouvre droit à indemnisation de l'exploitant. Principe formellement rappelé par le Conseil constitutionnel. Sur la base des principes et chiffrages entérinés pour la fermeture de la centrale de Fessenheim, arrêter 16 GW de nucléaire, conduirait à indemnisation immédiate de l'ordre de 4 à 5 Mds € et à indemnisation différée pouvant atteindre plusieurs dizaines de Mds € dans les années 2030/40...

Au vu de ces chiffres et leur impact dévastateur sur l'économie du pays et le niveau de vie (à venir) des Français, une remise à plat des objectifs P.P.E renouvelables s'impose, pour redéfinir le meilleur mix possible à la fois en termes de réduction de CO2 et de soutenabilité des coûts au consommateur. Une ETUDE d'IMPACT APPROFONDIE de tous les domaines concernés, un Préalable impératif à toute décision structurante : **on n'a, ni le droit, ni les moyens de se tromper**...*attention au mur !*

Un Partage sans retenue : Roger SIBOUL, Président « Respect du Terroir » roger.siboul@wanadoo.fr